

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 68 Stages pédagogiques 3			
Code	PEPS3B68PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be) HELHa Gosselies Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christian MOL (christian.mol@helha.be)		
Coefficient de pondération	180		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Amener l'étudiant à être de plus en plus autonome dans la conception, préparation et gestion de son stage.
 Amener l'étudiant à porter un regard réflexif sur sa pratique et à adapter cette dernière en conséquence.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur**

enseignement

- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 - 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable, dans sa pratique professionnelle,

- de planifier les contenus à enseigner sur une période de 3 à 4 semaines en tenant compte du contexte de stage;
- d'ajuster sa pratique en tenant compte des finalités de l'éducation (décret, programmes...), de ce que l'on sait aujourd'hui de l'apprentissage, de l'environnement matériel et événementiel de l'école et des élèves tels qu'ils sont ici et maintenant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PEPS2B35PS

Corequis pour cette UE : PEPS3B67PS

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B68PSA Stages pédagogiques 300 h / 18 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 180 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B68PSA Stages pédagogiques 180

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le stage est une activité non remédiable.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	22_PEPS3B68PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christian MOL (christian.mol@helha.be)		
Coefficient de pondération	180		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Lors des stages, l'étudiant devra

- prendre en charge toutes les facettes de l'enseignant préscolaire en ce compris le travail du psychomotricien.
- réaliser les attendus formulés pour chaque stage en tenant compte de l'avis du/de la titulaire de stage.
- devenir de plus en plus autonome et responsable dans les choix méthodologiques et dans l'ajustement de ceux-ci à la réalité de sa classe.
- mettre en oeuvre des pratiques, outils, démarches, .. en lien avec le tfe.
- adopter une attitude de praticien réflexif.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ceux-ci sont précisé dans le document : "indicateur de maîtrise des compétences professionnelles".

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les stages consistent en une prise en charge complète de la classe (conception, conduite et régulation de toutes les facettes de la profession , analyse réflexive) sous la supervision du titulaire de classe.

Démarches d'apprentissage

L'accompagnement de stage est assuré par les maîtres assistants, les maîtres de formation pratique de la Haute Ecole et par les maîtres de stage.

Chaque stage est précédé d'un moment d'observation et d'écoute mené dans la classe de stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Aide individualisée des différents professeurs.

Temps de préparation accordé aux étudiants avant chaque stage.

Sources et références

Les ouvrages recommandés dans les différents cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les contenus des différents cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2e session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Le stage ne pourra être effectué que si l'étudiant a participé à l'ensemble des activités d'apprentissage AFP. En cas d'absences injustifiées lors des AFP, le stage ne pourra être effectué par l'étudiant et sera considéré comme non présenté.

L'évaluation certificative a lieu en fin d'année et se base sur la progression de l'étudiant ainsi que le niveau d'acquisition de chacune des compétences attendues en fin de formation. Sur cette base, le jury détermine une note sur 20. La non-acquisition d'une seule compétence du référentiel des compétences professionnelles peut amener le jury à mettre l'étudiant en échec. Celui-ci se verra attribuer une note inférieure à 10/20. La manière dont la note est attribuée au terme de l'UE se base sur le document "Attribution de la note de stage".

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100		
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 180

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).